



Rapport du maire

*sur la situation
financière*

au 31 octobre 2016

**Présenté à la séance ordinaire du
14 novembre 2016
par le maire, monsieur Joseph Imbeault**





Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Conformément à l'article 955 du Code municipal, je vous fais rapport sur la situation financière de la municipalité et vous donne les orientations du budget 2017.

La Loi exige du maire de chacune des municipalités du Québec de présenter ce rapport au moins quatre semaines avant la présentation du budget, ceci dans le but de vous informer à l'avance des implications que le prochain budget pourrait avoir sur votre compte de taxes.



Nous joindre

- **Adresse** : 523, route 138, Ragueneau (Québec) G0H 1S0
- **Téléphone** : 418 567-2345
- **Télécopieur** : 418 567-2344
- **Courriel** : ragueneau@municipalite.ragueneau.qc.ca
- **Site internet** : <http://municipalite.ragueneau.qc.ca>
- **Page Facebook** : www.facebook.com/MunicipaliteRagueneau

États financiers 2015

Les états financiers de l'année 2015 de la municipalité de Ragueneau ont été vérifiés par la firme « Mallette, comptables agréés » qui a déposé son rapport au conseil le 11 avril 2016. Les résultats révélaient un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 141 813 \$. Le surplus accumulé de la municipalité au 31 décembre 2015 était de 403 615 \$ (83 905 \$ d'affecté) et la dette à long terme s'élevait à 1 351 075 \$.

Je vous rappelle que ces documents peuvent être consultés au bureau de la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Rémunération des membres du conseil – année 2016

La rémunération des membres du conseil est établie de la façon suivante :

- ✧ Un conseiller reçoit une rémunération de 200 \$ et une allocation de dépenses de 100 \$ mensuellement;
- ✧ Le maire, quant à lui, reçoit une rémunération de 590 \$ et une allocation de dépenses de 295 \$ mensuellement;
- ✧ Le maire suppléant reçoit une rémunération additionnelle de 100 \$ et une allocation de dépenses supplémentaires de 50 \$ mensuellement;
- ✧ De plus, un membre du conseil reçoit une rémunération de 36 \$ par réunion pour représenter la municipalité dans certains comités ou organismes.

États des revenus et des dépenses

Pour l'année 2016, je ne prévois pas de problèmes financiers s'il n'y a pas d'imprévu. Il faut cependant demeurer prudent. Voici les résultats au 31 octobre 2016 :

	Budget 2016	Résultat au 2016-10-31
<u>REVENUS</u>		
Taxes et tarification	1 240 670 \$	1 081 009 \$
Paiements tenant lieu de taxes	85 800 \$	75 724 \$
Services rendus	227 350 \$	113 875 \$
Transferts	442 500 \$	445 170 \$
Imposition de droits	14 300 \$	20 959 \$
Amendes et pénalités	6 450 \$	4 241 \$
Intérêts	6 500 \$	5 681 \$
Autres revenus	<u>5 000 \$</u>	<u>8 082 \$</u>
Total des revenus :	2 028 570 \$	1 754 741 \$
<u>CHARGES</u>		
Administration générale	473 345 \$	397 301 \$
Sécurité publique	368 015 \$	210 854 \$
Transport	602 250 \$	289 812 \$
Hygiène du milieu	391 765 \$	221 713 \$
Santé et bien-être	54 590 \$	51 026 \$
Aménagement, urbanisme et développement	228 570 \$	158 453 \$
Loisirs et culture	261 990 \$	178 034 \$
Frais de financement	<u>43 395 \$</u>	<u>31 258 \$</u>
Total des charges :	2 423 920 \$	1 538 451 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales :	- 395 350 \$	216 290 \$
<i>Conciliation à des fins fiscales :</i>		
Produit de disposition	0 \$	0 \$
Affectation	- 25 000 \$	- 7 591 \$
Amortissements	504 550 \$	0 \$
Remboursement en capital sur la dette	<u>- 84 200 \$</u>	<u>- 61 897 \$</u>
Sous-total	395 350 \$	- 69 488 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales :	0 \$	146 802 \$

Réalisations – 2016

L'année 2016 nous aura permis de réaliser plusieurs projets qui contribueront à maintenir et à améliorer les services à la population :

- ✧ achat d'équipement à neige;
- ✧ achat de pompes pour la station de surpression au rang 2;
- ✧ achats de bornes-fontaines;
- ✧ continuité du dossier de mise aux normes de l'eau potable conjointement avec la municipalité de Chute-aux-Outardes;
- ✧ entretien des sentiers de la rivière aux Rosiers et de la Fascine;
- ✧ fabrication de trottoirs au Centre communautaire Édouard-Jean;
- ✧ installation d'une toilette au quai;
- ✧ installation de jeux au parc du Centre communautaire Édouard-Jean;
- ✧ mise à jour du système d'archives;
- ✧ réalisation de travaux de voirie tels que débroussaillage de fossés;
- ✧ remplacement de l'escalier de la salle polyvalente.

Liste des Contrats de plus de 25 000 \$

La loi impose au maire de déposer une liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ou comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclue avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats totalise une dépense totale de plus de 25 000 \$.

Fournisseur ou contractant	Contrat de 25 000 \$ et plus	Contrat de plus de 2 000 \$	Objets
Hydro-Québec	77 247.84 \$		Électricité
Avizo experts-conseil	52 395.56 \$		Recherche et mesure des eaux parasitaires
Mines Seleine	32 605.59 \$		Achat de sel de déglacage
Location excavation RSMF inc.		15 084.72 \$ 23 483.64 \$	Achat de sable d'hiver Installation fosse septique

Objectifs 2017

Dans la présentation des prévisions budgétaires de l'année 2017, nous devons tenir compte de certains éléments qui influenceront les dépenses de la municipalité :

- ✧ études concernant la mise aux normes du réseau d'égout;
- ✧ mise aux normes de l'eau potable;
- ✧ réfection d'un ponceau — rue des Mouettes;
- ✧ travaux d'amélioration de la chaussée.

Orientations 2017

En ce qui concerne l'orientation du budget 2017, les dépenses devraient augmenter au rythme de l'inflation, des projets à réaliser et des financements en cours. Par conséquent, la taxe foncière et les taxes de services pourraient subir une légère augmentation, notamment la taxe d'eau en raison de réparations sur le réseau d'aqueduc.

Informations 2016

La population de Ragueneau est de 1 413 personnes selon la Gazette officielle du Québec.

Évaluation imposable 2016 (au dépôt du rôle le 6 octobre 2015) :	57 731 500 \$
Évaluation non imposable 2016 : (église, écoles, presbytère, gouvernement, édifices municipaux)	7 760 200 \$
Évaluation foncière 2016 :	65 491 700 \$

Conclusion

Le budget 2017 ainsi que le plan triennal d'immobilisation 2017-2018-2019 seront adoptés lors d'une séance spéciale qui se tiendra à compter de **19 h 30 le lundi 19 décembre** prochain. Je vous invite fortement à venir nombreux pour assister à cette importante rencontre publique afin de connaître les orientations financières 2017 de votre Conseil municipal.

Je tiens aussi à profiter de cette occasion pour remercier tous les élus, les employés ainsi que les bénévoles qui participent aux différents comités et activités. Sans vous, ces comités et activités ne connaîtraient pas autant de succès.

Soyez assurés que votre conseil municipal continuera de travailler à l'amélioration de notre municipalité et planifiera efficacement dans le but d'offrir les meilleurs services possibles.

Au nom des membres du conseil municipal, du personnel et en mon nom personnel, je vous remercie de votre soutien et je vous prie d'accepter, chers citoyens et chères citoyennes, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le maire,



Joseph Imbeault

